

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Accompagnement et aides au reclassement personnalisé dans le cadre de la CRP	D44
Accompagnement et aides au reclassement personnalisé dans le cadre de la CSP	D34
Accord professionnel national (CATS)	F32
Accords d'application du règlement d'assurance chômage	A42
Actes positifs de recherche d'emploi	B22
Acteurs clés de l'indemnisation et du placement des demandeurs d'emploi	A20
Activité exercée au service d'un conjoint	C40
Activité professionnelle	C40-E62
Activité conservée	C41
Activité réduite conservée	C42.1
Activité reprise	C41
Activités bénévoles	C40-C40.2
Activités professionnelles non déclarées	B70
Actualisation	
- du PPAE	C21
- mensuelle	B61
Administrateurs	C40.1
Admission à la retraite	B62-E43.1-F43.3
Aides :	
- à la formation	C30
- à l'embauche	C32
- à la mobilité géographique	C30-C31
- à la reprise d'emploi	C31.2
- à la reprise ou à la création d'entreprise	C44
- à la validation des acquis de l'expérience	C32.3
- à l'emploi pour les bénéficiaires d'emplois d'avenir	C36
- au développement des compétences	C33
- au logement	D21
- au reclassement et à la formation	C30
- différentielle de reclassement	C45
- financière de l'État (CATS)	F32
- pour congés non payés	D21
Aides et mesures accordées par Pôle emploi	C30
Aide individuelle à la formation	C35

A (suite)

Allocations :

- complémentaire	E30
- d'aide au retour à l'emploi-formation	D10
- décès	D20
- de fin de formation	E20-E50
- de présence parentale	B62
- de PRP	F14
- de préretraite amiante	F43
- de préretraite (CATS)	F34
- de sécurisation professionnelle	D35
- de solidarité spécifique	E20
- différentielle (CAATA)	F41.2
- temporaire d'attente	E10
- équivalent retraite (AER)	E40
- forfaitaire	E70
- journalière	B30-B31
- minimale	F14.1
- parentale d'éducation	B30-B62
- spéciale du FNE (AS-FNE)	F23
- spécifique de reclassement dans le cadre de la CRP	D45
- spécifique de reclassement dans le cadre de la CSP	D35
- temporaire d'attente	E10
- transitoire de solidarité	E44
Anciens allocataires de l'ARE	E64
Annexes au règlement	A41
Aptitude physique à l'emploi	B24
ARE et avantages vieillesse	B90
ARE et pension d'invalidité	B91
Assiette de calcul de la contribution financière de l'État (CATS)	F35
Assiette des contributions générales d'assurance chômage	A71
Attestation employeur	B12-B30.6
Avantages vieillesse	B10

B

Barème des limites de revenus à retenir pour l'exonération de la CSG et de la CRDS	B44
Bénéficiaires de la CRP	D42
Bénéficiaires de la CSP	D32
Bénéficiaires du PPAE	C12

C

CAATA (Cessation anticipée des travailleurs de l'amiante)	F40
Carence congés payés	B60
Carence spécifique	B60.1
CATS (Cessation d'activité de certains travailleurs salariés)	F30
Cessation d'activité salariée à l'origine d'un chômage involontaire	B10
Champ d'application professionnel du régime d'assurance chômage	A52
Champ d'application territorial	A50
Chefs dirigeants d'entreprise mise en sommeil	C40.1
Chômage :	
- involontaire	B10
- saisonnier	B30.4-B31.1-C41.1
- volontaire	B13
Coefficients de revalorisation du salaire de référence	B30.5
Commission Paritaire Nationale	A20.1
Commissions paritaires	A21.1
Compensations salariales dans le cadre d'un accord "loi Robien"	A71.2
Complément de libre choix d'activité	B30-B62
Conditions d'affiliation	B20
Conditions d'âge	B23
Conditions de cumul avec une rémunération	C41
Congé de paternité	B21-2
Contrat d'apprentissage	B10
Contrat de sécurisation professionnelle	D30
Contrat emploi-solidarité	C42.2
Contributions financières	F15.1-F24
Contributions financières de l'État (CATS)	F35
Contributions générales d'assurance chômage	A70
Contrôle de la recherche d'emploi	B22.2
Contrôle des embauches	F24.1
Conventions	
- avec l'État (CATS)	F33
- d'AS-FNE	F31
- et règlement annexe	A40
- FNE	F12-F22

Cotorep	B24
CRDS	B40
Création d'entreprise	B22
CSG	B41
Cumul de l'ARE avec une rémunération	C40

D

Décès	F14.3
- CAATA (amiante)	F43.3
- préretraite totale	F23.3
Délai de carence	B80.2
Délai de déchéance	B80.1
Délai de forclusion	B20.2
Démission légitimée	B10
Différé d'indemnisation	B60.3-B80.2
Directeur général de société civile ou commerciale	C40.2
Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP)	A31
Dirigeants d'entreprises titulaires d'un contrat de mandat	E40
Dispense de recherche d'emploi	B22.1
Droit des salariés justifiant de moins de deux ans d'ancienneté dans le cadre de la CSP	D38
Droit des salariés justifiant de moins de deux ans d'ancienneté dans le cadre de la CRP	D48
Durées d'indemnisation	B50.1-D12.1

E

Élaboration du PPAE	C20
Éléments constitutifs du PPAE	C21
Embauches compensatrices	F15
Employeurs privés	A52
Employeurs publics	A52.1
Exclusion du bénéfice du revenu de remplacement	B62.1
Évolution dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi	C10
Évolution du PPAE selon la durée d'inscription	C22

F

Fin de contrat à durée déterminée	B10
Fin de la CRP	D47
Fin de la CSP	D37
Formations :	
- préalables à l'embauche	C32.1
- rémunérées au titre du régime public	B52

G

Gérant de société civile ou commerciale	C40.2
Gérants de sociétés civiles en location	C40.2
Gestion prévisionnelle des emplois (CATS)	F32
Groupe paritaire national de suivi	A20.2

I

Incitation à la reprise d'emploi par le cumul de l'ARE avec une rémunération	C40
Inscription à un ordre professionnel sans exercice de la profession	C40.1
Inscription au registre du commerce et des sociétés	C40.1
Inscription comme demandeur d'emploi	B21
Inscriptions enregistrées par le Pôle emploi à compter du 1er janvier 2009	E53
Instance paritaire ad hoc	A21.1
Interruption de l'aide financière de l'État (CATS)	F35.1
Interruption de paiement	B62-E62
Invalité	B24

J

Jours de décalage	C42
-------------------	-----

L

Licenciement	B10
--------------	-----

M

Maintien de l'indemnisation jusqu'à l'âge de la retraite	B51
Mandats de représentation nationale	C40.2
Mandats de représentation territoriale	C40.2
Mandats électifs	C40
Mandats syndicaux	C40
Membres du Conseil de surveillance	C40.1
Mise en œuvre du PPAE	C20
Modalités de paiement	B61-C32.2
Modification des structures juridiques des entreprises sur les conventions CATS	F36

N

Nature des aides accordées par Pôle emploi	C30
Nouvelle ouverture de droit	B82
Nouvelle organisation pour le PPAE	C10

O

Obligations de l'employeur dans le cadre de la CRP	D41
Obligations de l'employeur dans le cadre de la CSP	D31
Objet du PPAE	C11
Ouverture de droit	B20
Ouverture d'une nouvelle période d'indemnisation pendant la période de mobilité volontaire sécurisée	B83
Ouverture d'une nouvelle période d'indemnisation postérieure à la période de mobilité volontaire sécurisée	B84

P

Paiement de l'allocation	B60
Paiement de l'allocation AS-FNE	F23.2
Paiement de l'allocation de solidarité	E62
Pension d'invalidité	B91
Période de référence affiliation (PRA)	B20.1
Période de référence calcul	B30
Périodes assimilées à des périodes d'emploi	B20

Pôle emploi	A21
Pré-PARE pendant le préavis	C13
Préretraite amiante	F40
Préretraite progressive	F10
Préretraite totale	F20
Prescriptions	B61.1
Président du Conseil d'administration	C40.2
Prestations indues	B70
Prestations vieillesse	E30
Prime de retour à l'emploi	E24
Prise en charge par la sécurité sociale	B62
Procédure d'acceptation de la CRP	D43
Procédure d'acceptation de la CSP	D33
Professions de la production cinématographique, de l'audiovisuel ou du spectacle	A52.1
Projet personnalisé d'accès à l'emploi	B22.1-C10
Protection sociale des bénéficiaires de la CRP	D46
Protection sociale des bénéficiaires de la CSP	D36
Public "prioritaire"	F15

R

Radiation de la liste des demandeurs d'emploi	B21.4
Réadmission	B60-B60.3
Rechargement des droits	B81
Recherche d'emploi	E60
Recherche effective et permanente d'un emploi	B22
Recours	A43
Recouvrement des contributions d'assurance chômage	A71.4
Réduction :	
- des durées d'indemnisation	B52
- du revenu de remplacement	B63
- du temps de travail (CATS)	F32
Régime conventionnel d'assurance chômage	A11
Régime de solidarité	A12
Régime local d'Alsace-Moselle	B43
Règle du décalage	C42
Règles de coordination entre secteur privé et secteur public	A54
Règles de cumul de l'ARE avec d'autres prestations	B90
Règles d'indemnisation en cas d'exercice d'activité salariée	C42

Règles d'indemnisation en cas d'activités professionnelles non-salariées	C43
Reliquat de droits	B80
Rémunérations majorées	B30.3
Rémunérations réduites	B30-B30.2
Reprise des droits	B60-B60.3-B80
Représentants permanents de sociétés anonymes	C40.1
Reprise d'une activité professionnelle	B62
Résidence hors de France	B62.1-F23.2
Ressortissants du régime minier	B23
Retraite anticipée	B90
Retraite complémentaire	B42
Revalorisation du salaire de référence	B30.5
- CAATA (amiante)	F43.1
- préretraite progressive	F14
- préretraite totale	F23
Rupture du contrat de travail au cours d'une période de mobilité volontaire sécurisée	B14
Rupture du contrat de travail pour motif économique	B10.4

S

Salaire de référence	B30.2
Salaire de référence amiante	F43
Salaire journalier moyen de référence	B30-B30.4
Salariés démissionnaires	E40
Salariés détachés	A51
Salariés expatriés	A51.1
Salariés justifiant de moins de deux ans d'ancienneté (CRP)	D48
Salariés occupés hors de France	A51

T

Taux de prise en charge de la contribution financière de l'État (CATS)	F35
Taux des contributions d'assurance chômage	A71.3
Temps partiel	B31
Territoire Monégasque	A50
Traitement des demandes de prise en charge au titre de l'assurance chômage	B100
Travail (CATS) :	
- à la chaîne	F32.1
- de nuit	F32.2
- en équipes successives	F32.1
Travailleur handicapé (CATS)	F32.2
Travailleurs frontaliers	A51.2

U

UNEDIC	A20
--------	-----

